

Séance ordinaire du conseil municipal du 13 mai 2024 à 19 h 30



PAUL GERMAIN

pgermain@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6239



JOEY LECKMAN

District 1 : Secteurs Bon Air,
Canadiana et Domaine
Laurentien
jleckman@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6301



PIER-LUC LAURIN

District 2 : Secteurs Les
Clos-Prévostois
plaurin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6302



MICHEL MORIN

District 3 : Secteurs des
Pins, Mozart et des
Patriarches
mmorin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6303



MICHÈLE GUAY

District 4 : Secteurs historique
et PSL
mguay@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6304



SARA DUPRAS

District 5 : Secteurs
des Chansonniers, Brosseau
et Joseph
sdupras@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6305



PIERRE DAIGNEAULT

District 6 : Secteurs des
Lacs Écho, René et Renaud
pdaigneault@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6306



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

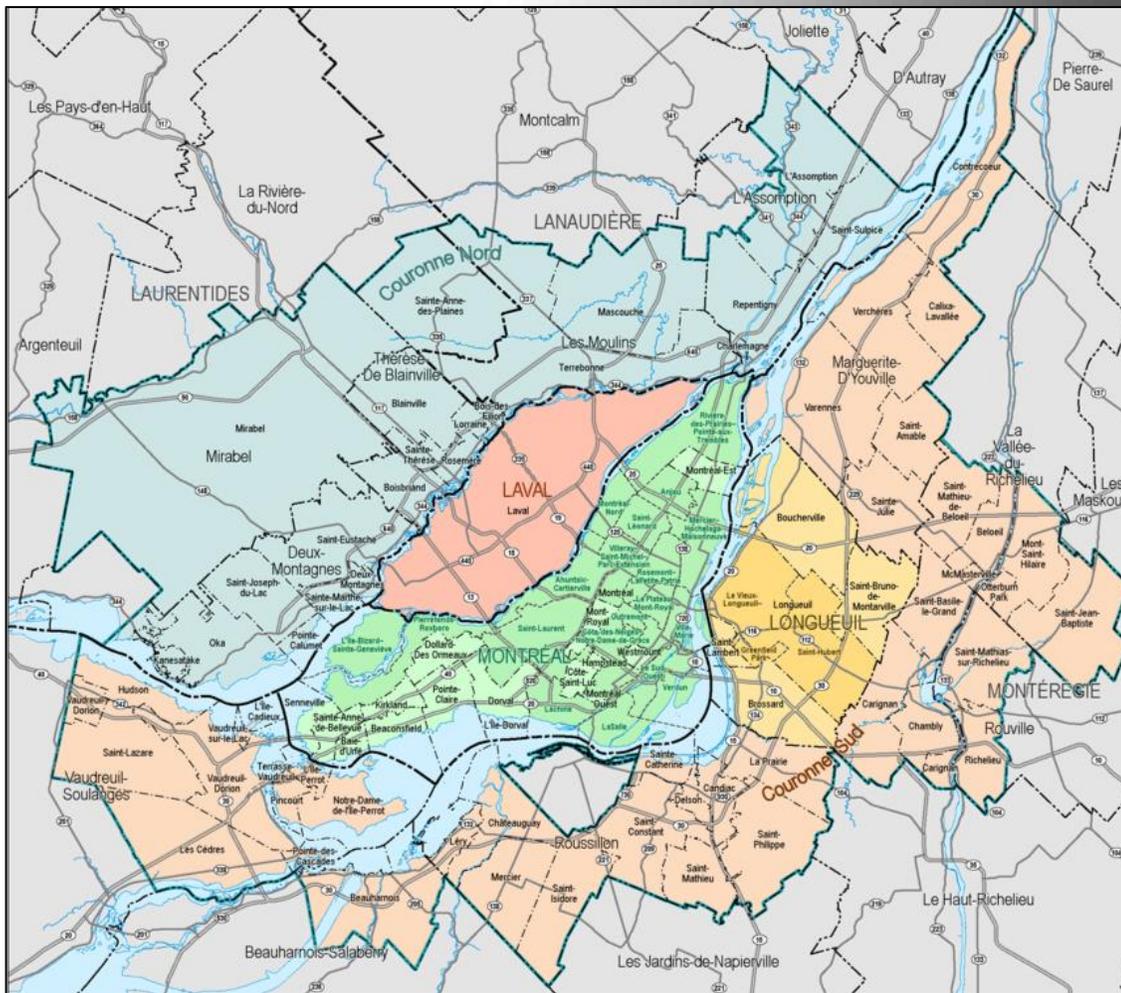
Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

1.3 Période d'intervention du maire



La CMM (82 municipalités) qui représentent 4 100 000 personnes a adopté un règlement de décarbonation comme Prévost.

Notre petite ville a ouvert la voie pour faire en sorte que le Québec se décarbonise.

C'est certainement une belle victoire pour l'environnement.

Le temps n'est plus aux déclarations d'intention, il est à l'action efficace continue et généralisée !

PROGRAMMES DE SUBVENTION

- Électrification d'éléments au gaz et au mazout : 4 résidences;
- Programme de subvention - Inscriptions à Hilo : 15 résidences;
- Programme de subvention - Modification d'un système au gaz à la biénergie : 6 résidences.

Nous sommes présentement en discussion avec Énergir afin d'implanter un projet pilote pour offrir la biénergie avec du GNR.



VIANDE À CHIEN ... ÇA COÛTE CHER L'ENVIRONNEMENT !

L'environnement est aussi une source de revenus à Prévost !

Fondation environnementale		40 000 \$
Vente de crédit Carbone		26 632 \$
Subvention matières organiques		20 859 \$
Recyc Québec Recyclage (2023)		588 767 \$
Redevances à l'élimination des déchets		223 337 \$
Redevances sur les produits à usage unique		48 934 \$
		<u>948 529 \$</u>
Coûts de recyclage + Tricentris		(594 008) \$
Coûts d'enfouissement		(188 971) \$
Revenus		165 550 \$



GALA DÉFI OSENTREPRENDRE - VOLET LOCAL

GALA ZÉNITH DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE RIVIÈRE-DU-NORD

Félicitations à :

- 🏆 Microbrasserie Shawbridge (Catégorie Producteur - distributeur - transformateur);
- 🏆 Marché IGA Famille Piché (Prix Prestance de Prévost).

Crédit 📷 Sylvain Fortier - Clair Obscur Multimedia



OUVERTURE OFFICIELLE DE LA PHARMACIE HORIZON SANTÉ - SOPHIE CHÂTILLON

- Jeune femme courageuse;
- Offre une multitude de services à la population dont une infirmière clinicienne;
- Étroite collaboration avec les médecins de la clinique médicale Mères et monde;
- GMF-A – lancement cet automne;
- Rodage d'une clinique sans rendez-vous;
- Médecins de famille.



REVENUS FONCIERS DES TROIS SECTEURS RETENUS

VARIABLES	SECTEUR ANJOU	SECTEUR PLATEAU-MONT-ROYAL	SECTEUR GRIFFINTOWN
DENSITÉ	Faible densité	Moyenne densité	Haute densité
NOMBRE DE LOGEMENTS / HECTARE	10	50	156
NOMBRE D'UNITÉS D'ÉVALUATION	244	1 258	3 944
NOMBRE D'UNITÉS D'ÉVALUATION 100 % RÉSIDENTIELLES	243	1 217	3 902
VALEUR FONCIÈRE TOTALE	133 M\$	734 M\$	2,0 G\$
VALEUR FONCIÈRE 100 % RÉSIDENTIELLE	132,1 M\$	686,4 M\$	1,673 G\$
REVENU FONCIER TOTAL ANNUEL	1 174 810 \$	6 332 300 \$	20 369 150 \$
REVENUS FONCIERS MOYENS PAR UNITÉ D'ÉVALUATION	4 815 \$	5 033 \$	5 165 \$
% DES REVENUS FONCIERS PROVENANT DES UNITÉS	98,3%	93,2%	83,2%



Jean-François
Grenier



Denis
Pettigrew, B. Sc., M. Urb.

Experts invités

DENSIFICATION RÉSIDENTIELLE DES RETOMBÉES POSITIVES SUBSTANTIELLES POUR LES FINANCES MUNICIPALES

Depuis quelques années, le principe de densité résidentielle est largement repris dans les médias et partagé par les professionnels de la planification urbaine. Voici un nouvel argument qui devrait inciter les autorités municipales à la considérer et à l'adopter!

On le sait : la lutte contre les changements climatiques et la protection des milieux naturels, jumelées à la forte croissance démographique qui contribue à la crise du logement actuelle, militent en faveur de la densification résidentielle.

Parallèlement à ces enjeux, les changements sociodémographiques durant les 70 dernières années ont largement contribué à l'émergence d'un nouveau type d'habitat résidentiel : les tours résidentielles. En effet, si en 1961, seulement deux ménages sur dix au Québec étaient constitués d'une ou deux personnes, cette proportion est passée à sept sur dix en 2021. De plus, 87 % des logements dans les immeubles résidentiels de cinq étages et plus, de type condo ou locatif, étaient occupés par des ménages d'une ou deux personnes. En effet, ce type de logement correspond souvent davantage à leurs besoins.

DE NOBLES PRINCIPES, MAIS DE LA RÉSISTANCE

En s'appuyant sur ces constats, l'argumentaire plaçant en faveur de la densification résidentielle repose habituellement sur les quatre principes suivants :

- Elle contribue à limiter l'étalement urbain et par conséquent, à réduire l'empiétement sur les terres agricoles et les milieux naturels;
- Elle aide à réduire les émissions de GES et les temps de transport en favorisant les déplacements actifs et l'utilisation de transports en commun structurants (métro, train REM, tramway) pour les migrations pendulaires quotidiennes (lieu de résidence/lieu de travail);
- Une plus forte densité résidentielle (13 000 à 20 000 personnes par kilomètre carré) contribue également à réduire les émissions de GES parce que les citoyens peuvent s'approvisionner en biens et services courants à pied ou à vélo, générant du même coup une demande suffisante pour que l'offre commerciale soit variée et rentable pour les commerçants;
- Lorsqu'on amortit le coût du terrain sur un plus grand nombre d'unités, cela se traduit, théoriquement, par un prix inférieur par logement.



Jean-François Grenier
Directeur principal

Denis Pettigrew
Analyste principal

COÛTS DE REMPLACEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DU DÉNEIGEMENT

VARIABLES	SECTEUR ANJOU	SECTEUR PLATEAU-MONT-ROYAL	SECTEUR GRIFFINTOWN
REVENUS FISCAUX ANNUELS	1 175 000 \$	6 632 000 \$	20 369 000 \$
LONGUEUR DES VOIES PUBLIQUES EN MÈTRES	3 997 mètres	3 767 mètres	4 339 mètres
COÛT DE REMPLACEMENT DES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES ET DE LA CHAUSSÉE PAR MÈTRE LINÉAIRE	8 047 \$	8 047 \$	8 047 \$
COÛT TOTAL DE REMPLACEMENT	32,1 M\$	30,3 M\$	34,9 M\$
DURÉE DE VIE DES INFRASTRUCTURES	85 ans	85 ans	85 ans
RÉSERVE ANNUELLE NÉCESSAIRE POUR LE REMPLACEMENT	378 k\$	357 k\$	410 k\$
RÉSERVE ANNUELLE EN % POUR LE REMPLACEMENT SUR REVENUS FONCIERS	32,2%	5,4%	2,0%
COÛTS DE DÉNEIGEMENT ANNUEL PAR MÈTRE	39 \$	39 \$	39 \$
COÛTS ANNUELS DE DÉNEIGEMENT	156 k\$	147 k\$	169 k\$
% DES COÛTS DE DÉNEIGEMENT SUR LES REVENUS FONCIERS	13,3%	2,2%	0,8%
COÛTS DE REMPLACEMENT ET DE DÉNEIGEMENT PAR UNITÉ D'ÉVALUATION	2 188 \$	400 \$	147 \$
% DES COÛTS DE REMPLACEMENT ET DE DÉNEIGEMENT SUR LES REVENUS FONCIERS ANNUELS	45,5%	7,6%	2,8%

**DENSIFICATION RÉSIDENTIELLE
DES RETOMBÉES POSITIVES SUBSTANTIELLES
POUR LES FINANCES MUNICIPALES**

RETOURNER
AUX
BESOINS FONDAMENTAUX
AUX
EN URBANISME

1 hectare,
ça représente quoi en milieu urbain?

18^e siècle



3 îlots
120 logements

19^e siècle



2 îlots
90 logements

Début du
20^e siècle



3/4 d'îlot
90 logements

Milieu du
20^e siècle

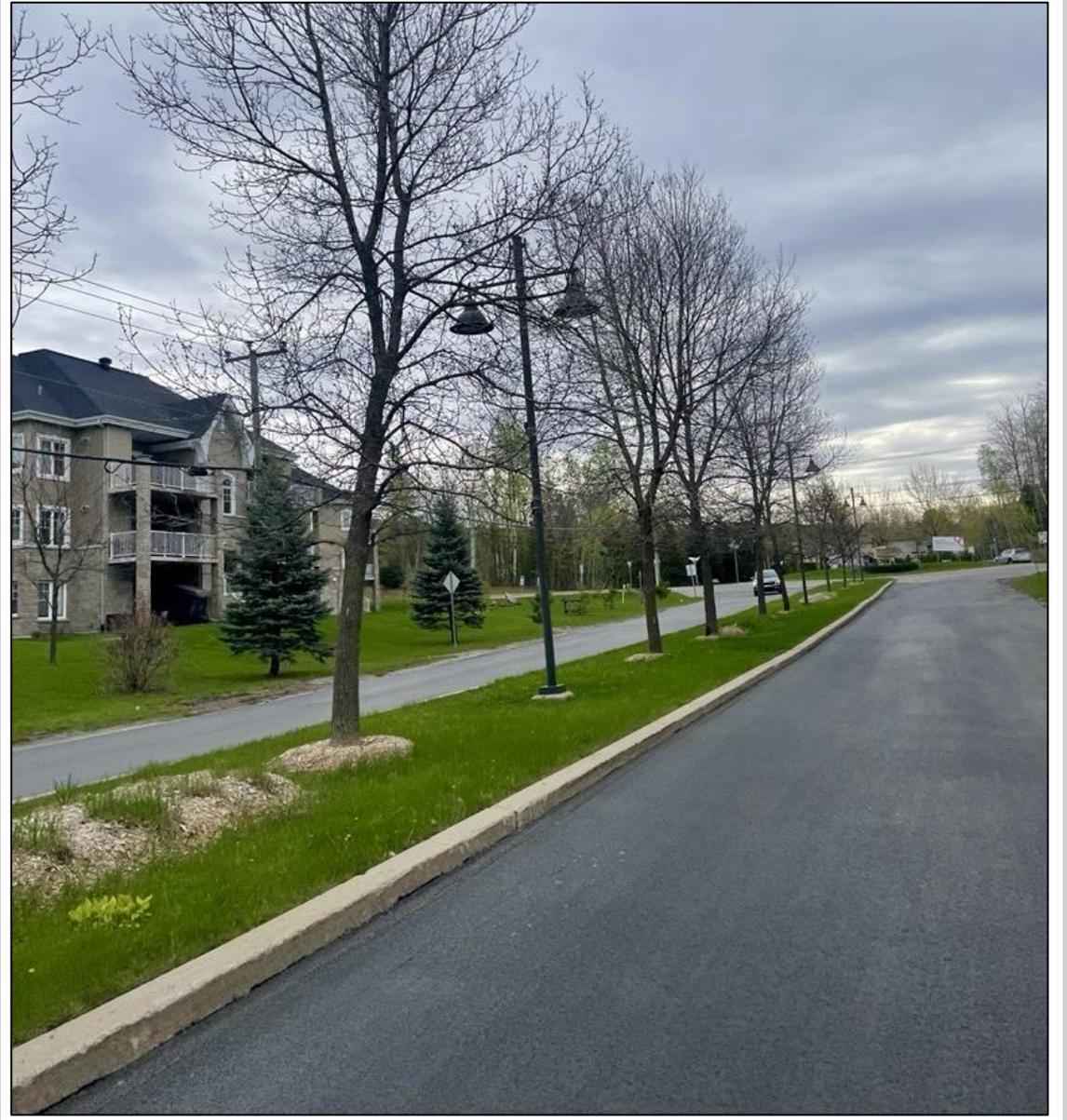


1/2 îlot
12 logements



TRAVAUX DE DÉBUT DE SAISON







Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

1.5 Adoption des procès-verbaux depuis la dernière séance ordinaire

Procès-verbaux à adopter

- Séance ordinaire du 8 avril 2024.

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

30:00

mins: secs: type:

 Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Pin controls when stopped

Gestion des affaires financières

2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 13 mai 2024

Déboursés	
Numéro des chèques et transferts	Total des déboursés
Chèques : 62410 à 62615 Transferts : 91510 à 91799	1 771 422,03 \$

Engagements	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
69939 à 70225	653 466,05 \$



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion règlementaire

3.1 Dépôt du certificat de la greffière suivant la tenue d'une procédure de registre

- Règlement 845 de type parapluie décrétant des dépenses en honoraires professionnels pour la planification et la réalisation de projets pour le développement, la réhabilitation, la reconstruction et le réaménagement des actifs de la Ville et un emprunt nécessaire à cette fin

Suivant la tenue d'un registre les 6 et 7 mai 2024, le règlement 845 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Gestion règlementaire

3.2 Adoption – Règlement 777-1 modifiant le règlement 777 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour la réalisation des travaux et de retirer le réservoir du secteur Domaine Laurentien

- Objet du règlement :
 - Modifier le règlement 777 adopté en 2019 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour la réalisation des travaux, suivant l'ouverture des soumissions, et de retirer le réservoir du secteur Domaine Laurentien pour prioriser le réservoir du secteur PSL.

Emprunt original : 4 862 000 \$ sur 20 ans

Nouvel emprunt : 6 234 000 \$ sur 20 ans (augmentation de 1 372 000 \$)

- Les détails de la procédure d'enregistrement seront donnés par avis public.

Gestion règlementaire

3.3 Adoption – Règlement 849 décrétant des travaux de réfection d'infrastructures municipales et de deux (2) ponceaux majeurs du ruisseau Marois, de construction de nouvelles infrastructures pour desservir les lots 6 577 039, 6 577 040, 6 577 041 et 6 577 042, et de bouclage d'aqueduc sur la rue Principale

- Objet du règlement :
 - Effectuer des travaux de réfection d'infrastructures municipales et de deux (2) ponceaux majeurs du ruisseau Marois, de construction de nouvelles infrastructures pour desservir les lots 6 577 039, 6 577 040, 6 577 041 et 6 577 042, et de bouclage d'aqueduc sur la rue Principale.

L'emprunt est au montant de 5 211 000 \$ et d'une durée de 20 ans.

- Les détails de la procédure d'enregistrement seront donnés par avis public.

Gestion règlementaire

3.4 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 666-3 amendant le règlement 666 « Création d'une réserve financière relative à la gestion du développement du territoire » (Financement de la réserve)

- Objet du règlement :
 - Ajout d'une disposition dans le but de préciser que la Ville peut également affecter tout frais d'ouverture de dossier et tout frais de gestion d'un protocole d'entente pour tout projet de développement, nets de la remise des taxes applicables, à la constitution de la réserve.

Gestion règlementaire

3.5 Adoption – Règlement 796-1 amendant le Règlement spécial numéro 796 visant le projet de « Maison des aînés de Prévost » en vertu de l'application du projet de loi numéro 66 : Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructures

- **Objet du règlement :**
 - De faire la concordance entre le règlement spécial numéro 796 et le frontage à la rue suivant la fin des travaux de construction de la Maison des aînés.

Gestion règlementaire

3.6 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 841-1 modifiant le règlement Tarification 2024 (Environnement)

- Objet du règlement :
 - Ajouter un frais pour les analyses de tout système tertiaire comprenant un filtre à sable FDI de *Premier Tech environnement*; et
 - Apporter des corrections à la liste des matricules ayant ou pouvant avoir accès au lac René.

Gestion règlementaire

3.7 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 843-01 amendant le Règlement d'urbanisme durable de la Ville de Prévost afin de revoir plusieurs dispositions

3.8 Adoption du projet de règlement – Règlement 843-01 amendant le Règlement d'urbanisme durable de la Ville de Prévost afin de revoir plusieurs dispositions

- Objet du règlement :
 - Revoir plusieurs dispositions afin d'en faciliter l'application
- Les détails de l'assemblée de consultation publique seront communiqués par avis public, publié sur le site Web de la Ville.

Gestion règlementaire

3.9 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement 850 décrétant l'achat et l'installation d'un dôme à abrasifs et autorisant un emprunt nécessaire à cette fin

- Objet du règlement :
 - Décréter une dépense et un emprunt au montant de 279 000 \$, sur une période de 20 ans, pour l'achat et l'installation d'un dôme à abrasifs

Gestion règlementaire

3.10 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement SQ-900-2022-09 amendant le règlement SQ-90-2022 Stationnement et circulation (Arrêts obligatoires, limite de vitesse et autres corrections)

- Objet du règlement :
 - Le projet de règlement a pour objet d'ajouter un arrêt obligatoire sur la rue Christopher, de réduire la limite de vitesse sur une partie de la rue de la Station et d'interdire la circulation des cyclomoteurs sur les sentiers piétonniers

Gestion règlementaire

3.11 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 851 établissant un programme d'aide financière à l'achat de contenants alimentaires réutilisables et consignés

- Objet du règlement :
 - Établir un programme d'aide financière visant les propriétaires des commerces alimentaires sur le territoire de la Ville pour l'inscription au programme contenants alimentaires réutilisables et consignés auprès de l'organisme *Bopaq* et pour l'achat de ces contenants alimentaires réutilisables et consignés



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des affaires juridiques

4.5 ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA GESTION DU PROJET TROTTINORD - AUTORISATION DE SIGNATURE

-  50km d'autonomie
-  32km/h vitesse max
(indicateur de vitesse)
-  Poids total : 39kg - 86lb
(avec batterie)
-  Longueur totale : 170cm - 67po
-  Batterie amovible
(Lithium-ions 48V/15Ah)
-  Temps de charge : 4h
(110V-220V)
-  Indicateur de charge
(7 niveaux)
-  Clé de contact



Toutes
surfaces



Pentes
de 11%



Franchissement
d'obstacles



Suspension
ultra souple

Gestion des affaires juridiques

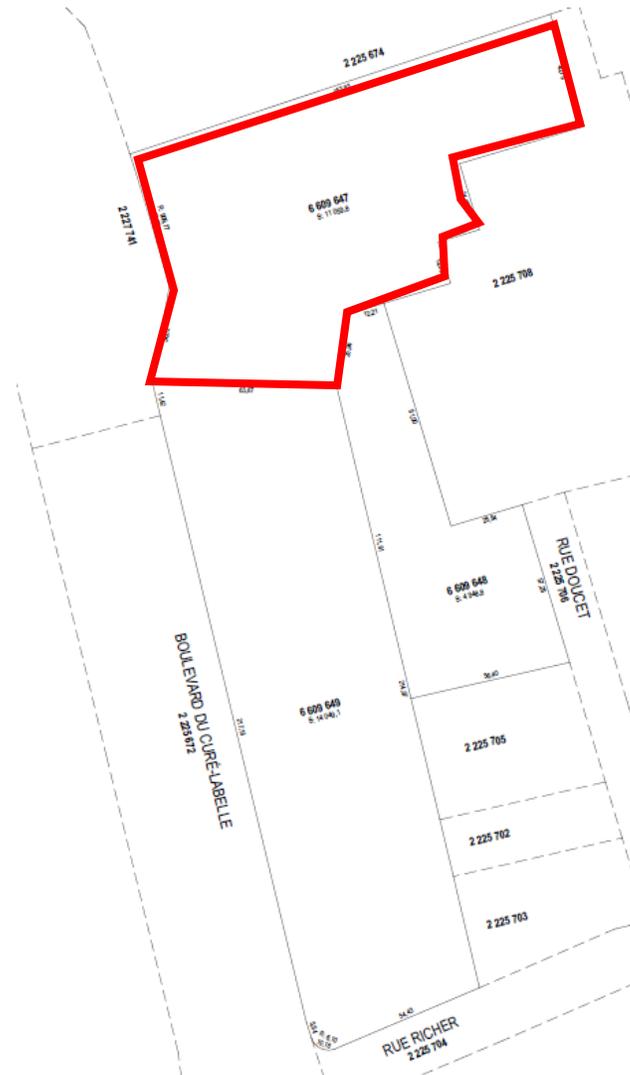
4.6 Cession de servitude – Lots 3 563 896 et 3 563 898 du cadastre du Québec situés sur la rue Blondin



Gestion des affaires juridiques

4.7 Acquisition de terrain – Lot 6 609 647 du cadastre du Québec – Autorisation de signature

Boulevard du Curé-Labelle



Rue Doucet

Rue Richer

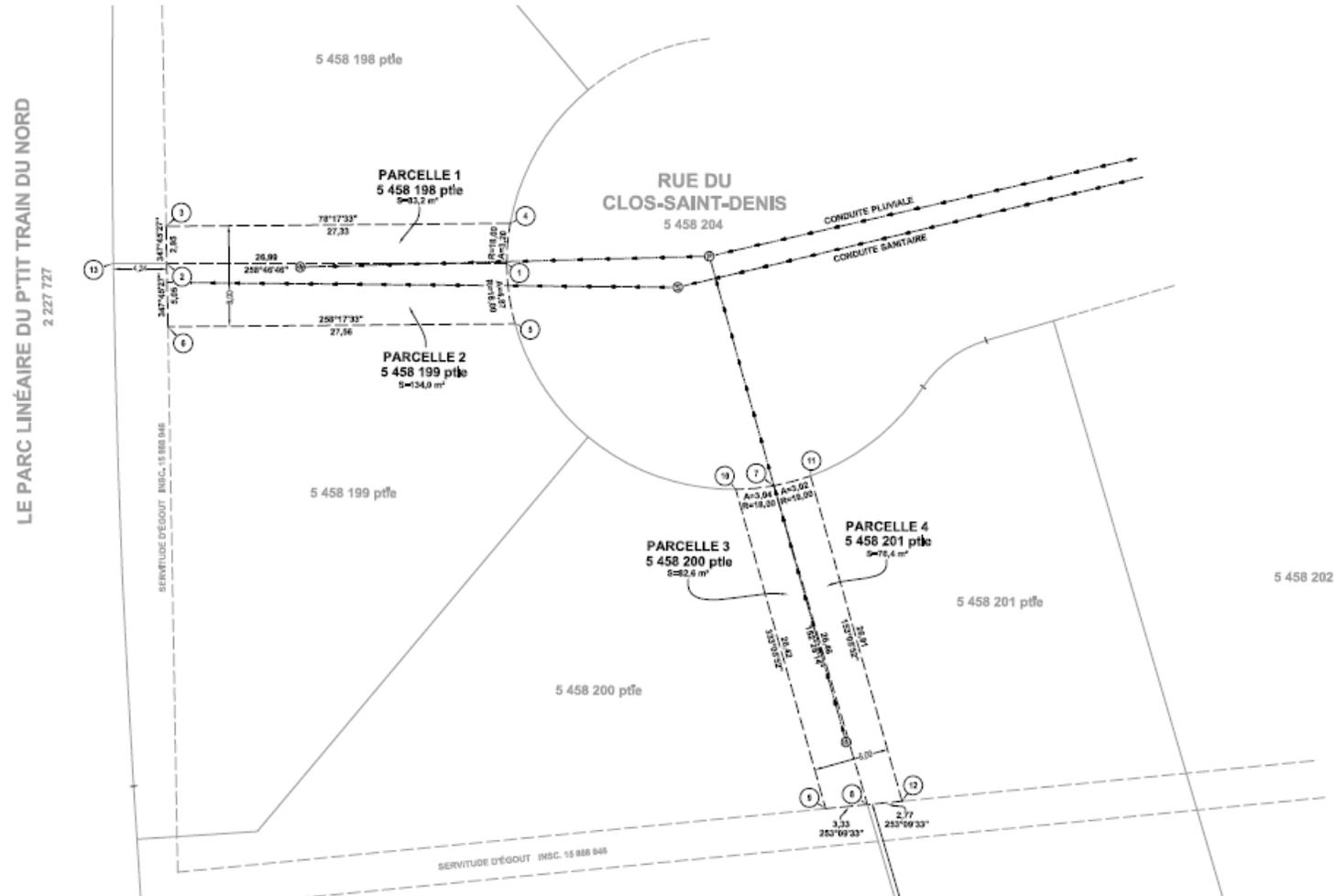
Gestion des affaires juridiques

4.8 Vente du lot 6 610 611 du cadastre du Québec (Partie de la rue de la Seigneurie) –
Autorisation de signature



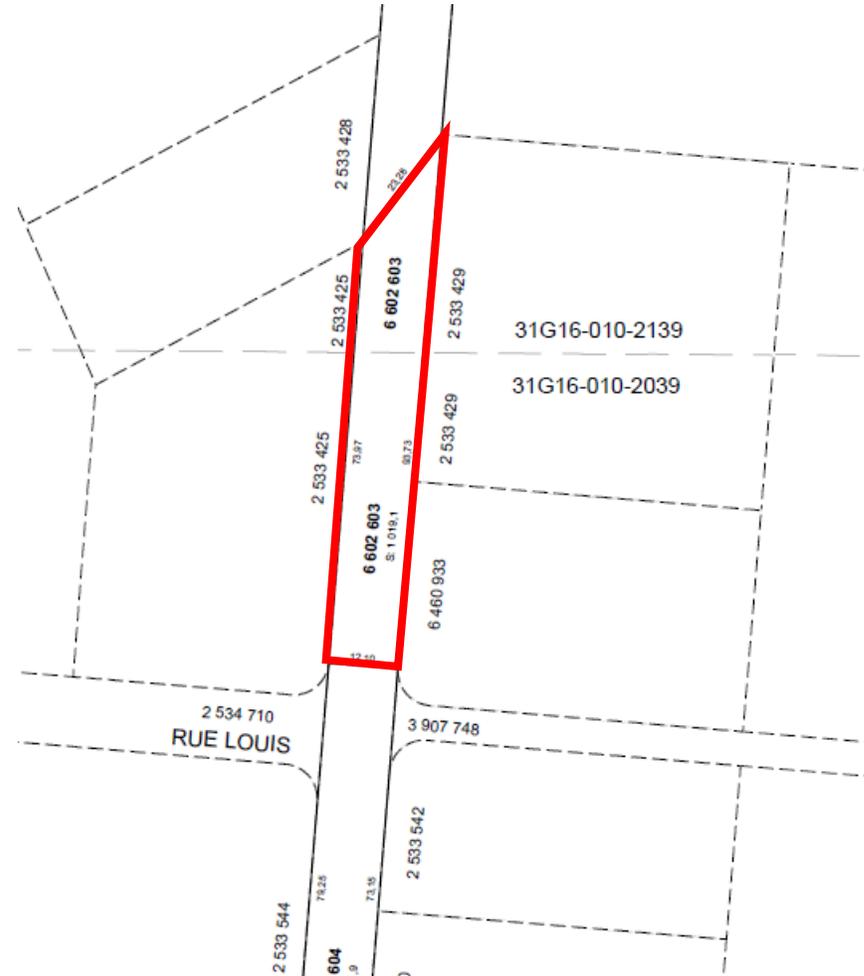
Gestion des affaires juridiques

4.9 Acquisition d'un cadastre de rue et de servitudes – Lot 5 458 204 du cadastre du Québec – rue du Clos-Saint-Denis – Autorisation de signature



Gestion des affaires juridiques

4.10 Vente du lot 6 602 603 du cadastre du Québec (Partie de la rue Casini) –
Autorisation de signature





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.1 Entretien ménager de divers bâtiments municipaux – Contrat TP-SP-2023-51 – Renouvellement de contrat

- Contrat octroyé en 2023 pour la période du 1^{er} août 2023 au 31 juillet 2024
- Renouvellement du contrat pour la période du 1^{er} août 2024 au 31 juillet 2025
 - Montant : 141 215 \$, plus taxes (162 361,95 \$)

Gestion des contrats

5.2 Construction d'un réservoir d'eau potable – Appel d'offres public ING-SP-2023-50 – Octroi de contrat

	Soumissionnaires	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Bernard Malo inc.	5 062 601,95 \$	5 820 726,59 \$
2	Charex inc.	5 633 714,30 \$	6 477 363,02 \$
3	Coffrage Alliance Ltée	6 388 825,00 \$	7 345 551,54 \$
4	Devcor (1994) / (9006-9311 Québec inc.)	6 407 288,64 \$	7 366 780,11 \$
5	Nordmec Construction inc.	6 574 798,86 \$	7 559 374,99 \$
6	Pronex Excavation inc.	6 648 528,33 \$	7 644 145,44 \$
7	Gelco construction inc.	6 692 981,16 \$	7 695 255,09 \$
8	Construction Kingsboro inc.	6 887 221,20 \$	7 918 582,57 \$
9	MGB Associés inc.	6 891 160,87 \$	7 923 112,21 \$
10	Tisseur inc.	7 005 812,65 \$	8 054 933,09 \$
11	Construction Larco inc.	7 549 883,98 \$	8 680 479,10 \$
12	Groupe Mpotvin / (9329-0146 Québec inc.)	8 335 935,43 \$	9 584 241,75 \$
13	Pomerleau inc.	9 752 044,68 \$	11 212 413,37 \$

Gestion des contrats

5.3 Services professionnels en contrôle qualitatif des matériaux et en attestation sur la traçabilité des sols en chantier – Projet de remplacement des deux ponceaux du ruisseau Marois et mise à niveau des infrastructures sur la rue Principale – Demande de prix ING-DP-2024-17 – Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	SCP Géotek inc.	40 519,50 \$	46 587,30 \$
2	9139-6903 Québec inc. (DEC Enviro)	56 910,00 \$	65 432,27 \$
3	Solmatech inc.	59 271,69 \$	68 147,62 \$
4	GHD Consultants Ltée	Aucune offre déposée	

Gestion des contrats

5.4 Équipement multifonctionnel pour trottoirs et espaces verts avec accessoires – Appel d'offres public TP-SP-2024-23 – Octroi de contrat

	Soumissionnaires	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	6155227 Canada inc. (Benco Pièces et Services)	159 900,00 \$	183 845,03 \$
2	J. René Lafond inc.	162 475,00 \$	186 805,63 \$

Gestion des contrats

5.5 Travaux de réfection de la chaussée et du drainage de la rue des Anciens phase 2 – Appel d'offres public ING-SP-2024-25 – Octroi de contrat

	Soumissionnaires	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Pavages Multipro inc.	190 246,42 \$	218 735,82 \$
2	LEGD inc.	206 293,56 \$	237 186,02 \$
3	Uniroc Construction inc.	237 422,90 \$	273 614,03 \$
4	Inter Chantiers inc.	240 025,37 \$	275 969,17 \$
5	Excavation Talbot inc.	255 089,90 \$	293 289,61 \$
6	Excapro inc.	259 119,70 \$	297 922,88 \$
7	Entreprise Gibelco inc.	407 770,00 \$	468 833,56 \$

Gestion des contrats

5.6 Services professionnels en urbanisme pour la réalisation d'un plan particulier d'urbanisme (PPU) – Demande de prix URB-DP-2024-35 – Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Agence de planification urbaine et régionale (APUR) inc.	79 500,00 \$	91 405,13 \$
2	L'Atelier Urbain inc.	101 664,50 \$	117 271,63 \$
3	Arpent	Aucune offre déposée	
4	BC2 Groupe Conseil inc.	Aucune offre déposée	
5	Urba+ Consultants (9105-6820 Québec inc.)	Aucune offre déposée	

Gestion des contrats

5.7 Achat d'une boîte en fibre de verre commerciale pour une camionnette – Demande de prix
TP-DP-2024-39 – Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Distributions Maranda inc.	17 044,71 \$	19 597,16 \$
2	Remorques des Monts inc.	18 954,00 \$	21 792,36 \$

Gestion des contrats

5.8 Location d'un système de brumisation pour la station d'épuration – Demande de prix TP-DP-2024-41 – Octroi de contrat

	Fournisseur	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	PR'eautech, Instrumentation & Odeurs inc.	32 280,00 \$	37 113,93 \$

Gestion des contrats

5.9 Mandat de services professionnel en recrutement pour la Direction de l'ingénierie – Contrat RH-DP-2024-42 – Octroi

	Fournisseur retenu	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Solutions Thorens inc.	45 500,00 \$	52 313,63 \$



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.14 Réparation de la piscine municipale – Demande de prix LOI-DP-2024-49 – Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Piscine Québec (2946-6679 Québec inc.)	35 750,00 \$	41 103,56 \$
2	Aqua-Concept (9165-3816 Québec inc)	74 200,00 \$	85 311,45 \$



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des infrastructures

6.2 Aménagement de stationnements sur la rue des Pins – Autorisation d'un budget





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion du développement durable

7.1 Adoption d'une Chaise des générations offerte par l'École du Champ-Fleuri

la
chaise
des générations



Prévost

par la Ville de Prévost

13 mai 2024

Mères
au
front





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.2 Demande de dérogation mineure 2024-0054 visant l'implantation de la piscine creusée – Propriété sise au 1153, rue Principale



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.3 Demande de PIIA numéro 2024-0021 visant les enseignes – Corridor paysager de la route 117 et dans le secteur de la zone industrielle – Propriété située au 2637, boulevard du Curé-Labelle

L1 - ENSEIGNE PYLÔNE PROPOSÉ



L1 - ENSEIGNE PYLÔNE APERÇU COMPLET



L4 - ENSEIGNE FAÇADE OUEST PROPOSÉ



L2 - ENSEIGNE FAÇADE NORD PROPOSÉ
L3 - ENSEIGNE FAÇADE SUD

L4 - ENSEIGNE FAÇADE OUEST APERÇU COMPLET



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.4 Demande de PIIA numéro 2024-0049 visant les zones de niveau sonore élevé – Propriété située au 554-558, rue du Clos-des-Ducs

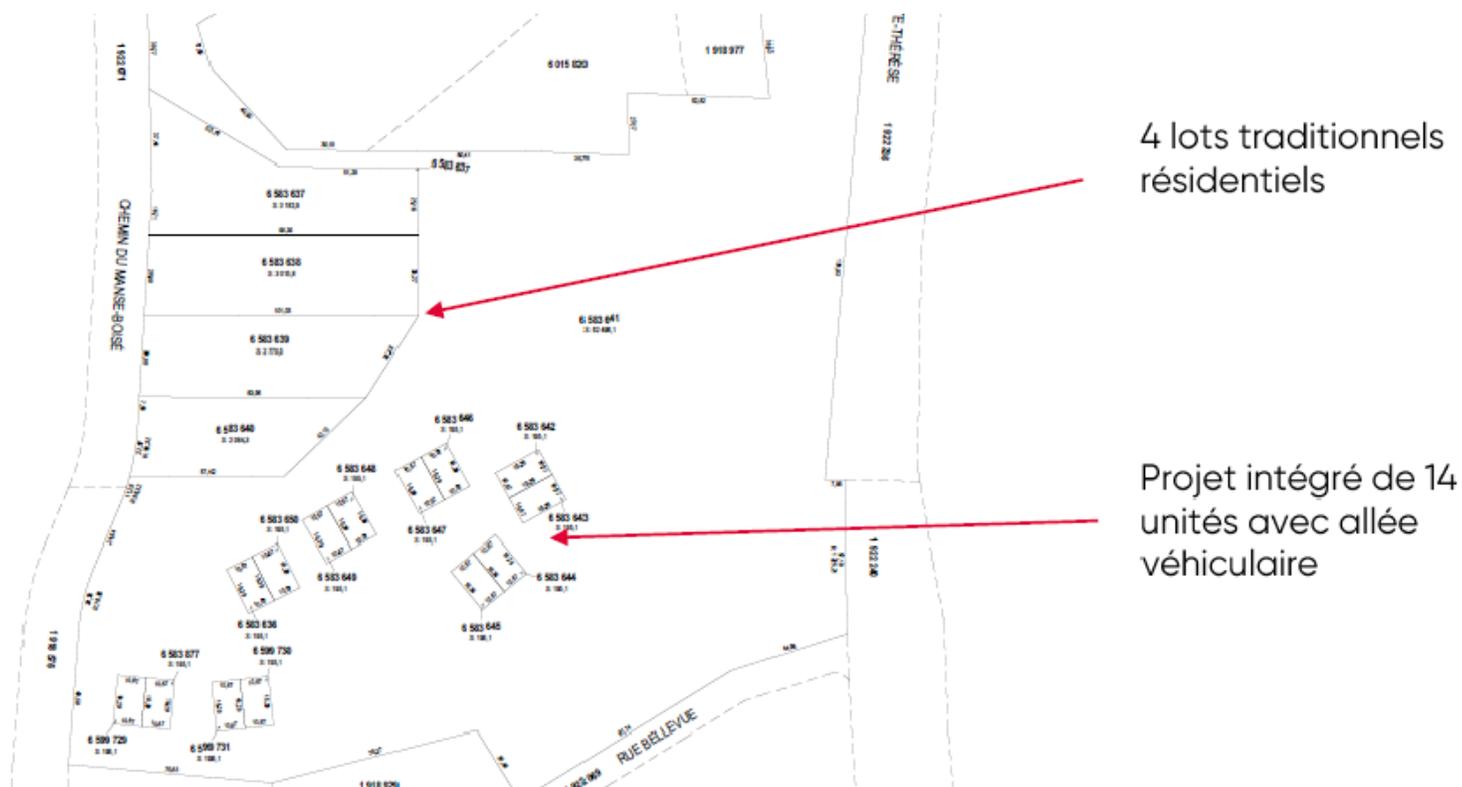


Couleur



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

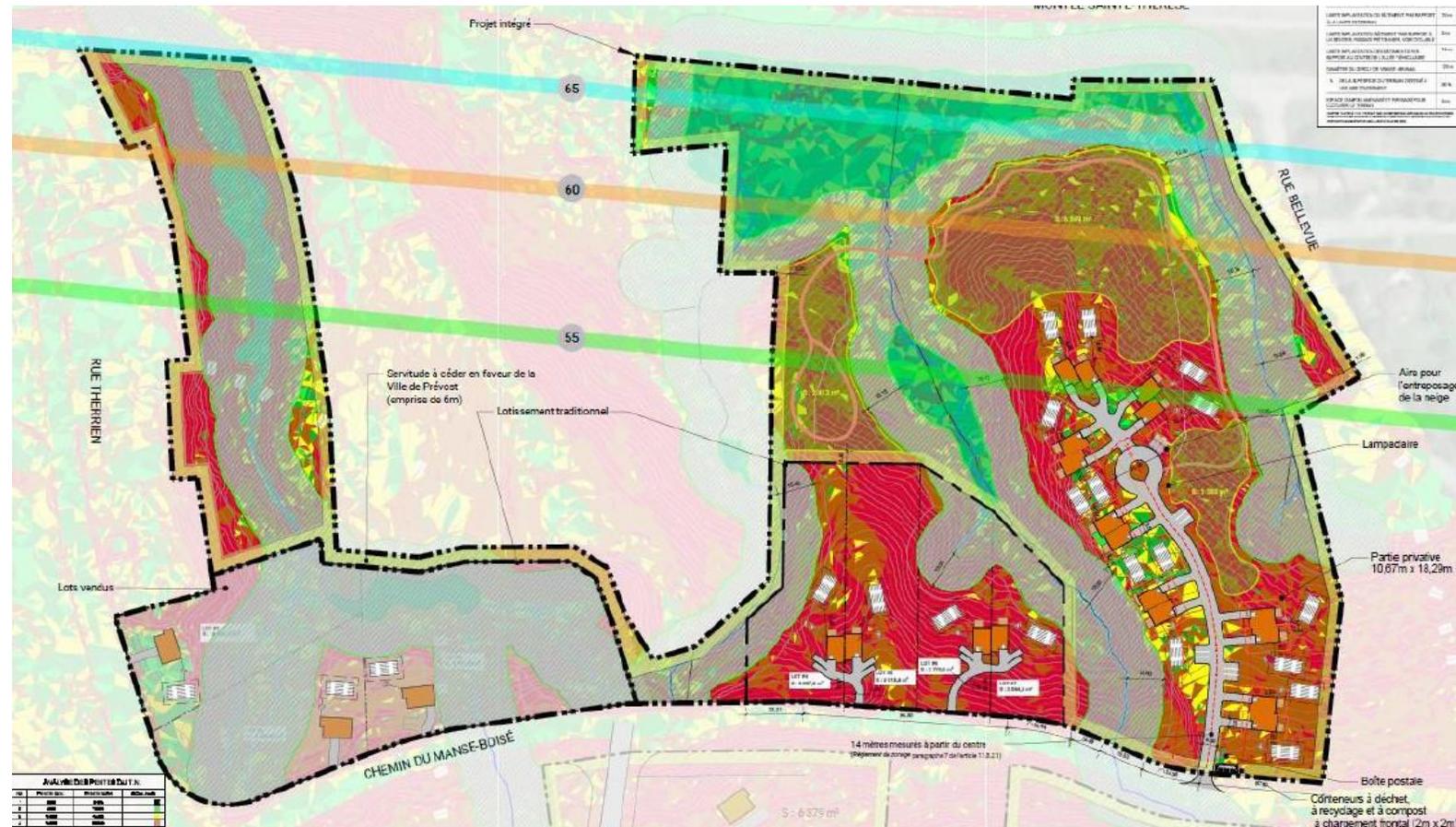
10.5 Demande de PIIA numéro 2024-0050 visant un projet intégré résidentiel à l'extérieur du périmètre urbain et demande de PIIA 2024-0056 visant les zones de niveau sonore élevé – Propriété située sur les lots vacants 6 402 146 et 6 476 405 du cadastre du Québec, situés sur le chemin du Manse-Boisé



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

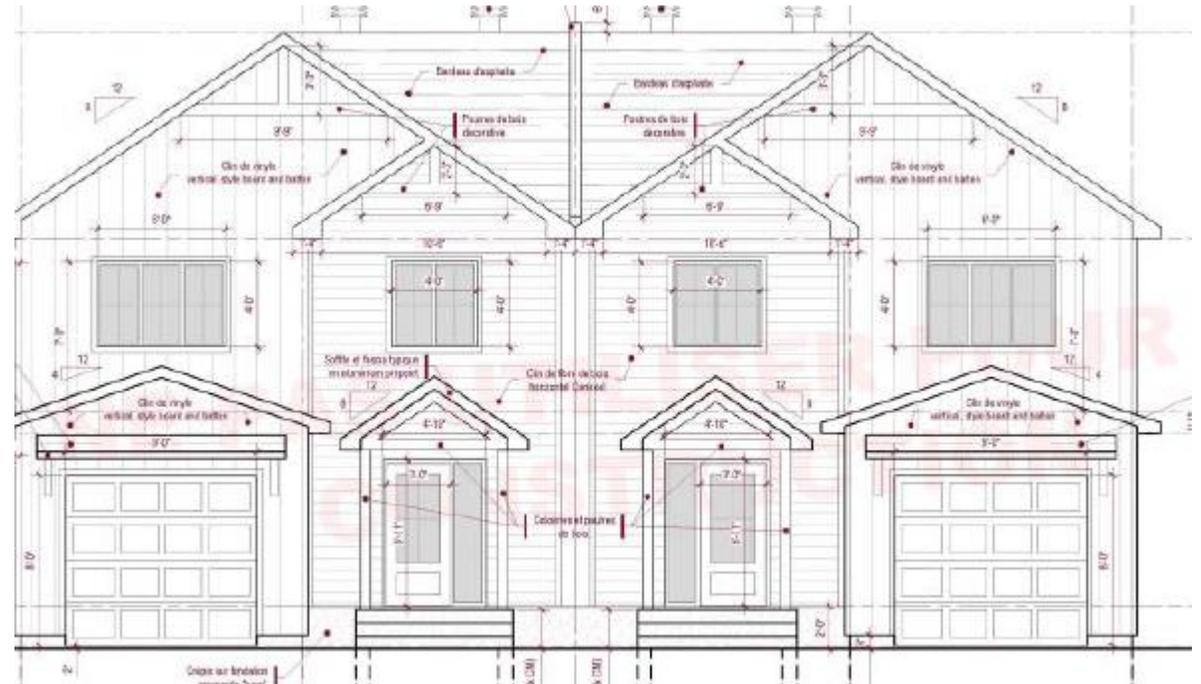
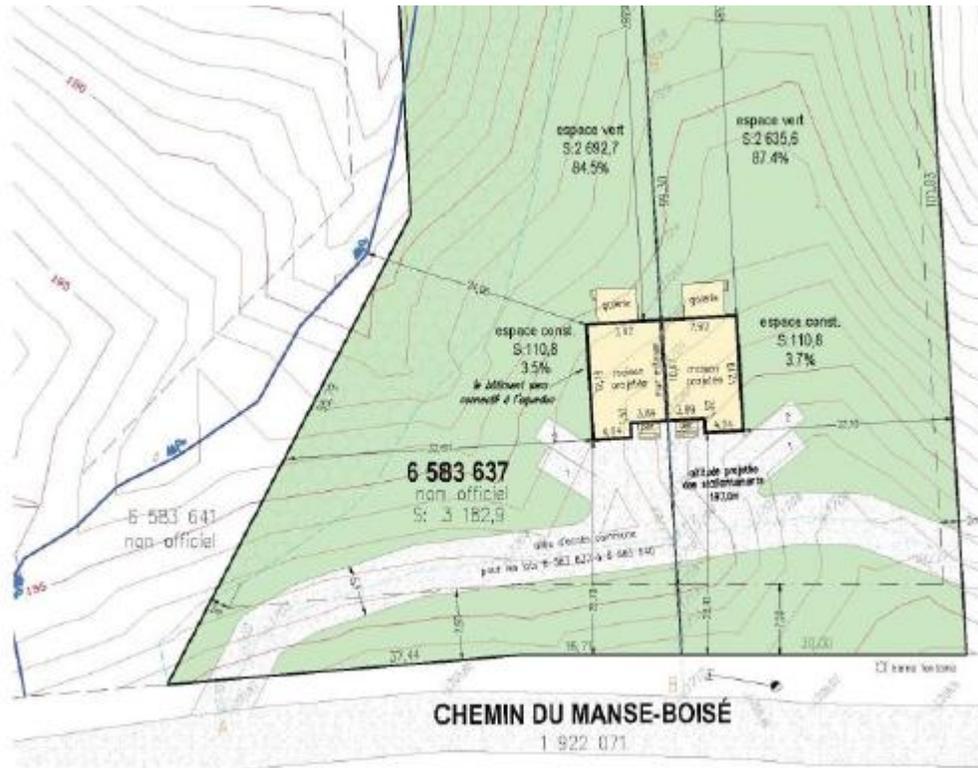
10.5 Demande de PIIA numéro 2024-0050 visant un projet intégré résidentiel à l'extérieur du périmètre urbain et demande de PIIA 2024-0056 visant les zones de niveau sonore élevé – Propriété située sur les lots vacants 6 402 146 et 6 476 405 du cadastre du Québec, situés sur le chemin du Manse-Boisé

Zones de niveau sonore élevé



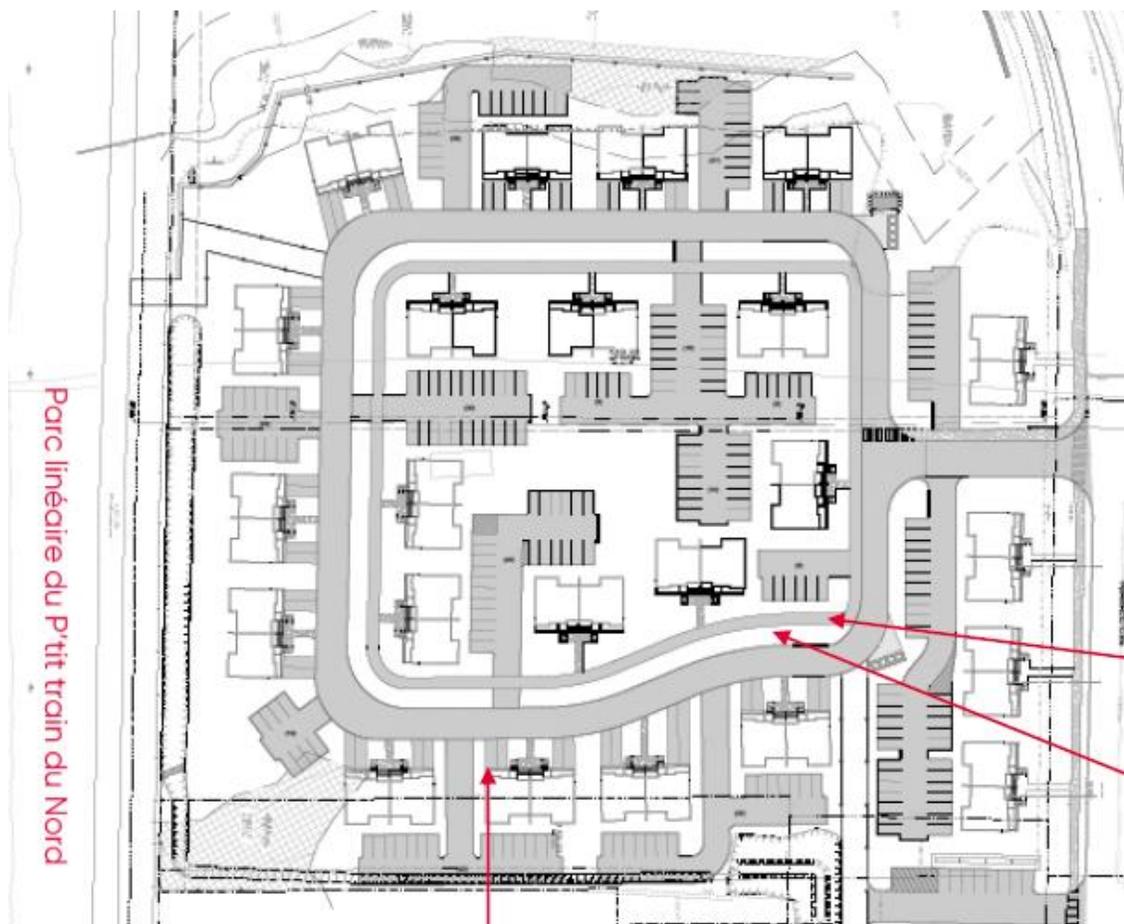
Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.7 Demande de PIIA numéro 2024-0052 visant les zones de niveau sonore élevé – Propriété située au 1172, chemin du Manse-Boisé



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.8 Demande de PIIA numéro 2024-0053 visant un projet de développement et demande de PIIA 2024-0055 visant les zones de niveau sonore élevé – Propriété située au sur les lots vacants 6 482 559 et 6 482 560 du cadastre du Québec



Modèle de bâtiment





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

30:00

mins: secs: type:

 Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Pin controls when stopped



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal

Lundi 10 juin 2024 à 19 h 30

Bonne fin de soirée !